

La société Mouvoil a déposé un dossier de déclaration d'ouverture de travaux pour le permis du Bassin d'Alès qu'elle détient.

Les Maires de quatre communes du Sud Ardèche concernés par ce permis (Bessas, Vagnas, Saint-Sauveur de Cruzière, Beaulieu) sont convoqués pour information et diffusion en Préfecture de Privas, jeudi 27 septembre à 15h00. Comme les Maires du Gard l'ont fait en préfecture de Nîmes le 18 septembre, ils exposeront leur opposition totale à ces travaux. La population se mobilise.

-----

***Je soutiens les Maires d'Ardèche convoqués en Préfecture de Privas  
 jeudi 27 septembre 2012 dans leur détermination à refuser les travaux demandés  
 par la société Mouvoil.***

	<b>Prénom Nom</b>	<b>Code postal</b>	<b>Signature</b>
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
13			

14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			